

Enfants

Nom	Prénom	Date naissance	Classe (sept 2020)	Cantine	Garderie	Contre-indications alimentaires (joindre éventuellement P.A.I) ou régime particulier
						Mettre une croix
						<input type="checkbox"/> PAI <input type="checkbox"/> Sans porc <input type="checkbox"/> Sans viande <input type="checkbox"/> Allergies :
						<input type="checkbox"/> PAI <input type="checkbox"/> Sans porc <input type="checkbox"/> Sans viande <input type="checkbox"/> Allergies :
						<input type="checkbox"/> PAI <input type="checkbox"/> Sans porc <input type="checkbox"/> Sans viande <input type="checkbox"/> Allergies :

Responsables légaux

Nom prénom du <u>responsable légal 1</u> :	Nom prénom du <u>responsable légal 2</u> :
.....
Adresse	Adresse
.....
☎ :	☎ :
Mail* :	@

Facturations : garderie, cantine, A.L.S.H :

Vous pourrez payer vos factures en ligne, à l'aide des identifiants notés sur celle-ci, à l'adresse suivante
<https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>

Ou bien renvoyer le TIP accompagné de votre chèque à l'adresse indiquée. Aucun règlement ne sera reçu en Mairie.

Si vous devez régler en espèces ou en C.E.S.U papier, vous devrez vous présenter à réception de vos factures à :
TRESORERIE 36 Rue de la République – 76240 LE MESNIL ESNARD

Régime de sécurité sociale Adresse :

Régime MSA Numéro d'assuré :

Nom du médecin traitant: Téléphone :

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (autres que les parents)

Nom..... Prénom	Nom..... Prénom
☎	☎

Assurance : Scolaire Responsabilité Civile

Nom : Numéro de police :

Adresse :

Je reconnais avoir pris connaissance des règlements intérieurs joints (à conserver) : Garderie Cantine A.L.S.H

J'accepte que ces données fassent l'objet d'un traitement

Mention « Lu et approuvé »

Fait à La Neuville Chant d'Oisel, le/...../2021

Signature responsable légal 1 :

Signature responsable légal 2 :

AUTORISATIONS

La loi RGPD : Règlement général sur la protection des données (loi du 20 juin 2018)

Afin d'être en conformité avec la loi RGPD, nous sollicitons votre consentement à la saisie informatique de vos données (pour rappel, la saisie informatique de vos données est nécessaire à la prise en charge des différentes activités de votre ou vos enfants).

Autorisation de saisie de mes données personnelles : OUI NON

Autorisation de saisie de mes données médicales (Allergie, régime spécial) : OUI NON

Utilisation de photos de votre ou vos enfant(s) par les services municipaux (A.L.S.H, garderie, cantine...)

Autorisation des services de la mairie à utiliser les photos prises de mon enfant ou mes enfants, sur les différents supports de communication de la mairie pour promouvoir les services durant 1 an. OUI NON

Journal municipal Réseaux sociaux Site internet Livret d'accueil
 Médias locaux

En cas de réponse négative, nous vous remercions de bien vouloir nous joindre une photo de ou des enfant(s).

Nous soussignés (nom prénoms) :

Responsables légaux de(s) enfant(s) (nom prénoms) :

.....
.....

Mention « Lu et approuvé »

Fait à La Neuville Chant d'Oisel, le/...../2021

Signature responsable légal 1 :

Signature responsable légal 2 :

Le Maire de La Neuville Chant d'Oisel sis au 2167 rue des Andelys, BP89, 76520 LA NEUVILLE CHANT D'OISEL a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ces formulaires sont destinées à l'exécution des contrats de fréquentation de votre enfant au service périscolaire de la commune et pour la tarification. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public à laquelle la mairie est soumise par le décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant les définitions et les règles applicables aux accueils de loisirs facilitent l'organisation d'activités dans le cadre d'un accueil de loisirs périscolaire. Ces données sont conservées pour un an (année scolaire). Les données sont destinées à la Mairie de La Neuville Chant d'Oisel et sont transmises au Trésor Public pour la facturation.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le service communication de la mairie au 2167 rue des andelys, BP89, 76520 LA NEUVILLE CHANT D'OISEL, communication@laneuvillechantdoisel.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

NOM et Prénom :

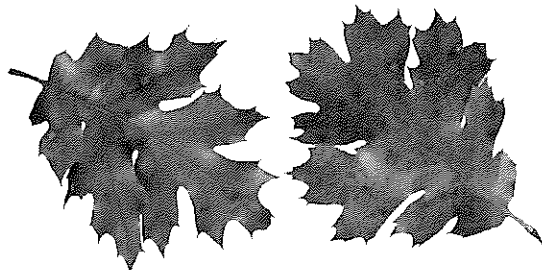
Pour les repas réguliers de l'année scolaire, merci de mettre une croix :

Lundi mardi jeudi vendredi

Les repas seront réservés jusqu'au **06 juillet 2022**

Vous aurez toujours la possibilité de décommander un repas au 02.32.86.81.00 (répondeur) ou par mail à : cantine@laneuvillechantdoisel.fr

Pour les repas occasionnels des mois ci-dessous, merci de mettre une croix :

JOURS	MOIS de SEPTEMBRE	JOURS	MOIS d'OCTOBRE
Jeudi 02		Vendredi 01	
Vendredi 03			
		Lundi 04	
Lundi 06		Mardi 05	
Mardi 07		Jeudi 07	
Jeudi 09		Vendredi 08	
Vendredi 10			
		Lundi 11	
Lundi 13		Mardi 12	
Mardi 14		Jeudi 14	
Jeudi 16		Vendredi 15	
Vendredi 17			
Lundi 20		VACANCES D'AUTOMNE 	
Mardi 21			
Jeudi 23			
Vendredi 24			
Lundi 27			
Mardi 28			
Jeudi 30			

❖ Vous aurez à payer :

- 3.50 € pour le 1^{er} et le 2^e enfant mangeant régulièrement
- 3.20 € pour le troisième enfant et plus mangeant régulièrement
- 4.20 € pour un repas occasionnel (ou instituteurs)

Vous pourrez payer vos factures en ligne à l'adresse suivante

<https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web> (avec les identifiants notés sur la facture)

Ou bien renvoyer le coupon TIP accompagné de votre chèque à l'adresse indiquée.

Aucun règlement ne sera reçu en Mairie. Si vous devez régler en espèces, vous devrez vous présenter à réception de la facture à : TRESORERIE 36 Rue de la République – 76240 LE MESNIL ESNARD

Le Maire de La Neuville Chant d'Oisel sis au 2167 rue des Andelys, BP89, 76520 LA NEUVILLE CHANT D'OISEL a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à l'exécution du contrat de fréquentation de votre enfant à la cantine. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public à laquelle la mairie est soumise. Ces données sont conservées pour cinq ans. Les données sont destinées à la Mairie de La Neuville Chant d'Oisel.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le service communication de la mairie au 2167 rue des andelys, BP89, 76520 LA NEUVILLE CHANT D'OISEL, communication@laneuvillechantdoisel.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

MERCREDIS ALSH
MAIRIE BP 89
76520 LA NEUVILLE CHANT D'OISEL
Tél: 02.32.86.81.00

A DEPOSER EN MAIRIE
LE 15 JUILLET 2021 AU PLUS TARD

CONTRAT DE FREQUENTATION
ACCUEIL LES MERCREDI (A.L.S.H)
POUR LA PERIODE DU 08 SEPTEMBRE 2021 AU 06 JUILLET 2022

- Je soussigné(e) demande l'inscription de mon enfant né le le Mercredi.
- mercredi 7H20-18H40 14 € la journée (voir tarifs A.L.S.H)
- Mercredis réservés : cocher la colonne « PRESENCE »

MOIS	DATE	PRESENCE	MOIS	DATE	PRESENCE
SEPTEMBRE	08/09		FEVRIER	02/02	
	15/09			VACANCES DE FEVRIER	
	22/09				
	29/09				
OCTOBRE	06/10		MARS	02/03	
	13/10			09/03	
	VACANCES DE LA TOUSSAINT			16/03	
NOVEMBRE	03/11		AVRIL	23/03	
	10/11			30/03	
	17/11			VACANCES D'AVRIL	
	24/11			06/04	
DECEMBRE	01/12		MAI	06/04	
	08/12			04/05	
	15/12			11/05	
VACANCES DE NOEL			18/05		
JANVIER	05/01/2022		JUIN	25/05	
	12/01			01/06	
	19/01			08/06	
	26/01			15/06	
			22/06		
			29/06		

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance du présent contrat et m'y conformer.

FAIT A LA NEUVILLE CHANT D'OISEL

LE/...../2021

Signature du responsable légal 1 :

Signature du responsable légal 2 :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur joint » : Alsh

J'accepte que ces données fassent l'objet d'un traitement

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (autres que les parents) :

NOM PRENOM : tél :

NOM PRENOM : tél :



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT
NOM : _____
PRENOM : _____
DATE DE NAISSANCE : _____
GARCON FILLE

DATES ET LIEU DE SEJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SEJOUR DE L'ENFANT ; ELLE EVITE DE VOUS DEMANDER DE SON CARNET DE SANTE ET VOUS SERA RENDUE A LA FIN DU SEJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	DATES DES DERNIERS RAPPELS		VACCINS RECOMMANDES	DATES
	oui	non		
Diphtérie			Hépatite B	
Tétanos			Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite			Coqueluche	
Ou DT polio			Autres (préciser)	
Ou Tétracoq				
BCG				

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TETANIQUE NE PRESENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBEOLE	VARICELLE	ANGINE		RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU		SCARLATINE
		OUI	NON	OUI	NON	
OUI <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>
NON <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE		ROUGEOLE		OREILLONS		
OUI <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
NON <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MEDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRES :
LES DIFFICULTES DE SANTE (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPERATION, REEDUCATION) EN PRECISANT LES DATES ET LES PRECAUTIONS A PRENDRE.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre enfant mouille-t-il son lit ? oui non parfois

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS
VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHESES AUDITIVES, DES PROTHESES DENTAIRES, ETC... PRECISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Autorisez-vous votre enfant à fumer pendant le séjour ? oui non

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRENOM

ADRESSE (PENDANT LE SEJOUR)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

TEL FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TEL DU MEDECIN TRAITANT (FACULTATIF)

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNEES DE L'ORGANISATEUR DU SEJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



CANTINE SCOLAIRE
REGLEMENT INTERIEUR
DOCUMENT A CONSERVER

Service Jeunesse

TEL : 02-32-86-81-00 (répondeur)/ 02-32-86-81-06

Mail : cantine@laneuvillechantdoisel.fr

ARTICLE INTRODUCTIF

Le restaurant scolaire a pour but que chaque enfant s'y restaure à sa convenance.

Le repas est un moment calme, d'échange et de communication.

Le respect d'autrui (camarades et personnel intervenant), de la nourriture et du matériel s'avère indispensable pour le bon déroulement.

Le repas se doit d'être convivial pour tous.

ARTICLE 1 : PUBLIC

La cantine scolaire accueille l'ensemble des enfants scolarisés à La Neuville Chant d'Oisel.

ARTICLE 2 : LIEUX

Les repas sont servis dans la cantine.

ARTICLE 3 : ENCADREMENT

Le service est assuré par une équipe de personnel formée à ce type de service, sous la responsabilité d'une personne chargée de la surveillance du réfectoire.

ARTICLE 4 : INSCRIPTION

Les parents doivent **obligatoirement** nous retourner la fiche d'inscription dûment remplie, dans les meilleurs délais et au plus tard pour le **20 juillet 2020**.

Toute personne ***majeure*** susceptible de reprendre l'(ou les) enfant(s) doit être mentionnée sur la fiche d'inscription ci-jointe. Les personnes non mentionnées devront être munies d'une autorisation du représentant légal.

ARTICLE 6 : REPAS / TARIFICATION

Les menus sont établis en fonction des choix proposés par notre cuisinier. Le prix des repas est fixé comme suit :

- 3.50€ pour les enfants qui mangent régulièrement.
- 3.20€ à partir du troisième enfant qui mange régulièrement.
- 4.20€ pour les enfants mangeant occasionnellement et pour le personnel enseignant qui mange régulièrement

Cependant, ces tarifs pourront être revus sur décision du Conseil Municipal.

Les repas sont payables à réception d'une facture mensuelle, émanant du Trésor Public.

Vous pourrez payer vos factures en ligne à l'adresse suivante (avec les identifiants notés sur celle-ci) <https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>
Ou bien vous aurez la possibilité de régler votre facture à l'aide du TIP joint sur celle-ci, accompagné de votre chèque. Aucun règlement ne sera reçu en Mairie.
Si vous devez la régler en espèces, vous devrez vous présenter à réception de vos factures à : TRESORERIE 36 Rue de la République – 76240 LE MESNIL ESNARD

ARTICLE 7 : ABSENCES

Toute annulation de repas doit être signalée la veille avant 10h00
A défaut, le repas reste dû (y compris en cas de maladie le jour même)
(N'hésitez pas à laisser un message sur notre répondeur, y compris le week-end)
TEL : 02-32-86-81-00 OU BIEN 02-32-86-81-06 ou sur cantine@laneuvillechantdoisel.fr
Nous vous remercions également de bien vouloir nous informer de la date de reprise.

ARTICLE 8 : DISCIPLINE

Si un enfant adopte une attitude inadmissible envers toute personne présente à la cantine scolaire, la réponse sera en fonction de l'attitude et de la gravité.

Un contrat de respect, avec points, sera donné aux enfants. Tout manquement aux règles de celui-ci, fera l'objet de perte de points et sera à faire signer par les parents.

Tout manquement répété pourra être sanctionné par une exclusion temporaire, voire définitive.

ARTICLE 9 : PRISE DE MEDICAMENTS

Nous rappelons aux parents que les enfants ne doivent pas transporter eux-mêmes leurs médicaments. Aussi, les médicaments à donner au moment des repas doivent être remis dans une trousse au nom de l'enfant :

- aux instituteurs ou institutrices


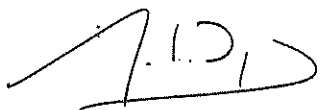
En tout état de cause les médicaments doivent être accompagnés d'une autorisation parentale mentionnant la durée du traitement et d'une copie de l'ordonnance mentionnant la posologie.

ARTICLE 9 : CASSE ET VOL

Toute casse volontaire sera facturée au prix de remplacement.

Nous remercions les parents de veiller à ce que leur(s) enfant(s) ne se munisse(nt) pas d'objet de valeur, la municipalité se dégageant de toute responsabilité de cas de perte ou de vol.

Fait à La Neuville Chant d'Oisel
M. DEMAZURE Julien





GARDERIE PERISCOLAIRE REGLEMENT INTERIEUR

DOCUMENT A CONSERVER

Service Jeunesse

TEL : 02-35-92-71-95 / 02-32-86-81-00

Mail : cantine@laneuvillechantdoisel.fr

ARTICLE 1 : LE PUBLIC

L'activité d'accueil périscolaire s'adresse aux enfants scolarisés à LA NEUVILLE CHANT D'OISEL.

Les enfants de moins de 3 ans ne pourront être accueillis qu'après une concertation entre la commission des affaires scolaires et les parents.

ARTICLE 2 : LIEUX

Les enfants, **accompagnés de leurs parents**, sont accueillis dans la cantine scolaire.

Le couloir d'entrée de la cantine n'est pas un **lieu de jeux** : les enfants y déposent leurs affaires et se rendent ensuite dans les salles d'activités.

ARTICLE 3 : JOURS ET HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

Le matin de 7 H 20 à 8 H 20

Le soir de 16 H 40 à 18 H 40

Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

Nous remercions les parents de veiller au respect de ces horaires.

1 heure supplémentaire est facturée pour tout retard et **1 semaine d'exclusion** de garderie sera appliquée pour **5 retards** : **il convient en effet de respecter les horaires de travail de chacun.**

Toute personne **majeure** susceptible de reprendre l'(ou les) enfant(s) doit être mentionnée sur la fiche d'inscription ci-jointe. Les personnes non mentionnées devront être munies d'une autorisation du représentant légal.

ARTICLE 4 : L'ENCADREMENT

Les activités sont assurées par une équipe de personnel formée à l'encadrement d'une telle structure, sous la responsabilité d'un directeur dûment habilité.

ARTICLE 5 : LE MATERIEL EDUCATIF

Le matériel nécessaire aux activités proposées sera mis à disposition des enfants : papier, crayons, colle, peinture, jeux, jouets, livres ...

ARTICLE 6 : HABILITATION JEUNESSE ET SPORTS

La garderie périscolaire est un service doté de l'habilitation de type ALSH délivrée par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports. Il vous est donc possible de faire valoir les aides éventuelles de votre CE ou de la CAF.

ARTICLE 7 : TARIFS DEMANDES AUX FAMILLES

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Municipal et valables pour une année civile.

Tarif : la ½ heure : 0.80€
le gouter : 0.80 €
à partir du 3^{ème} enfant : application du ½ tarif

Toute demi-heure commencée est due.

Vous pourrez payer vos factures en ligne à l'adresse suivante (avec les identifiants notés sur celle-ci) <https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>

Ou bien vous aurez la possibilité de régler votre facture à l'aide du TIP joint sur celle-ci, accompagné de votre chèque.

Aucun règlement ne sera reçu en Mairie.

Si vous devez la régler en espèces, vous devrez vous présenter à réception de votre facture à : TRESORERIE 36 Rue de la République – 76240 LE MESNIL ESNARD

ARTICLE 8 : PRISE DE MEDICAMENTS

Il est rappelé aux parents que les médicaments ne peuvent être donnés aux enfants qu'à la condition d'une autorisation écrite jointe à la copie de l'ordonnance.

Les médicaments doivent être remis en mains propres par les parents au personnel, dans **une trousse au nom de l'enfant**. De même, ils seront restitués personnellement aux parents.

Dans le cas où la prise de médicaments doit également avoir lieu au moment de la cantine, le médicament serait remis au responsable de la cantine puis remis en mains propres aux parents.

Les médicaments ne peuvent en aucun cas être restitués par l'intermédiaire des enfants.

ARTICLE 9 : AFFICHAGE ET VALIDITE

Le présent règlement intérieur est l'œuvre de la commune qui se réserve le droit d'y apporter les modifications qu'elle jugerait nécessaires, à quelque moment que ce soit et pour toute raison qu'elle jugerait utile.

Tout manquement au présent règlement fera l'objet d'un rappel aux familles. Les manquements répétés, malgré les rappels pourront donner lieu à une exclusion.

Fait à La Neuville Chant d'Oisel,
M. DEMAZURE Julien

